

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que M. Said Alj, a déclaré le 19 mars 2009, avoir cédé, le 13 mars 2009, 516.260 actions Stokvis Nord Afrique sur le marché de blocs, au cours unitaire de 72,00 dh franchissant, directement, à la baisse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction Said Alj détient :

-directement 20.814 actions Stokvis Nord Afrique, soit 0,22% du capital ;

-et indirectement, à travers Sanam Holding et Sana Stok respectivement, 1.258.130 et 3.354.720 actions Stokvis Nord Afrique, soit 50,16% du capital.

La participation totale (directe et indirecte) de Said Alj dans le capital de Stokvis Nord Afrique est de 50,39 % du capital.

Il est à noter que Said Alj agit de concert avec Kenza Alj et Hasnae Alj détenant respectivement 180.760 et 130.760 actions Stokvis Nord Afrique. Ces actions ont été également cédées le 13 mars 2009.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières